

**POUR OBTENIR LA LIBÉRATION DE L'ÉLÉPHANTE MAYA  
DU CIRQUE QUI BAFOUE SES BESOINS ÉLÉMENTAIRES,  
ONE VOICE ORGANISE UN RASSEMBLEMENT  
DEVANT LA PRÉFECTURE D'AGEN, PLACE DE VERDUN,  
LE 18 NOVEMBRE 2017 À 14H**



La préfète du Lot-et-Garonne a jusqu'au 18 novembre 2017 pour ordonner le retrait de Maya du cirque qui la détient ainsi qu'une expertise vétérinaire, ce qu'elle refuse de faire. Elle a également refusé de recevoir les représentants de l'association qui souhaitaient lui présenter un nouveau rapport sur l'éléphante.

Il est inadmissible que la représentante de l'Etat traite de la sorte un animal, dont la santé ne fait que se détériorer, alors qu'elle est responsable de son bien-être! Il suffit d'observer ses pieds, ses ongles, sa patte arrière gauche paralysée, sa maigreur, sa peau... Faut-il vraiment en rajouter ?

Les attestations de vétérinaires et éthologues spécialistes des éléphants d'Asie consultés – Lucy Bates, John Knight, et Joyce Pool – affirment que cette éléphante est dans un état de stress, de douleur et de mal-être criant. Ils ont même évoqué une euthanasie si elle n'était pas prise en charge en urgence, afin de la soulager de ses souffrances, tellement celles-ci leur semblent évidentes : Maya meurt sous nos yeux.

La justice reproche à One Voice que ces rapports se basent sur une vidéo : mais **l'association demande expressément depuis des mois une expertise vétérinaire indépendante. Pourquoi cette mesure simple et objective est-elle refusée ?** Les vétérinaires ayant rendu des attestations à la justice à la demande de la préfecture sont spécialistes des chats, des chiens, ou des reptiles ! Ces professionnels sont tout à fait respectables mais que connaissent-ils des éléphants ? Quelles sont leurs qualifications pour donner un avis sur Maya ?

Maya a passé plus de 40 ans dans les cirques. Elle est isolée des autres éléphants, là où un éléphant a besoin de contact social ; elle est contrainte de passer sa journée sur place, là où un éléphant libre marche plusieurs kilomètres par jour.

L'Ordre national des vétérinaires et la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF) ont confirmé suivre l'avis de la Fédération des Vétérinaires Européens (FVE), respectivement de « *promouvoir l'interdiction* » et vouloir la « *stricte et définitive interdiction* » de « *l'usage des mammifères sauvages dans le cadre de cirques itinérants* », et confirment tous deux que les « *conditions dans lesquelles les animaux sont détenus ne peuvent satisfaire à leurs besoins physiologiques et sociaux* ». Dès lors, qu'attend l'Etat ? Qu'attend la Justice ?

Le juge des référés ne voulait pas froisser les services de la préfecture, la préfète ne veut pas aller contre la décision du juge. On tourne en rond et la santé de Maya est en danger.

Les circassiens cherchent à faire passer pour des extrémistes ceux dont le seul but est de sauver un animal actuellement très vulnérable, qui montre des signes manifestes de déchéance physique et mentale. De leur côté, les cirques privent les animaux de leurs libertés fondamentales.

La société civile aussi veut que Maya finisse ses jours dans un sanctuaire et non dans une remorque de camion ou enchaînée sur un parking !

Muriel Arnal, présidente de One Voice, déclare :

**« Maya a besoin de soins en urgence. L'hiver arrive, nous sommes terriblement inquiets qu'elle meure dans le camion, loin des regards. Si aucun geste n'est fait pour l'aider, nous déposerons un nouveau recours devant le juge dès lundi. »**

## RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Photos et vidéo de Maya disponibles sur demande

## HISTORIQUE DU COMBAT POUR MAYA : ARTICLES ET COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- Le supplice de Maya - 10 juillet 2017  
<https://one-voice.fr/fr/blog/le-supplice-de-maya.html>
- One Voice en justice pour la libération de l'éléphante Maya - 06 octobre 2017  
<https://one-voice.fr/fr/presse/one-voice-en-justice-pour-la-liberation-de-lelephante-maya>
- Maya l'éléphante est à bout ! - mardi 10 octobre 2017  
<https://one-voice.fr/fr/blog/maya-lelephante-est-a-bout.html>
- Annonce historique : dans une réponse à One Voice, l'Ordre national des Vétérinaires condamne les spectacles d'animaux sauvages dans les cirques itinérants, et légitime ainsi le combat de One Voice pour leur libération - 11 octobre 2017  
<https://one-voice.fr/fr/presse/annonce-historique-dans-une-reponse-a-one-voice-lordre-national-des-veterinaires-condamne-les-spectacles-danimaux-sauvages-dans-les-cirques-itinerants-et-legitime-ainsi-le-combat-de-one-voice-pour-leur-liberation>
- One Voice au Tribunal Administratif de Bordeaux : Audience le 17 octobre 2017 pour statuer sur la libération de l'éléphante Maya du cirque qui la détient - 16 octobre 2017  
<https://one-voice.fr/fr/presse/one-voice-au-tribunal-administratif-de-bordeaux-audience-le-17-octobre-2017-pour-statuer-sur-la-liberation-de-lelephante-maya-du-cirque-qui-la-detient>

Fondée en 1995 sous le parrainage de Théodore Monod, One Voice est une association apolitique et indépendante. Forte de plus de 15 000 membres, elle milite activement, en France et dans le monde, pour la défense des animaux et de leurs droits fondamentaux.

### ONE VOICE, C'EST AUSSI

Site-web : [www.one-voice.fr](http://www.one-voice.fr)

473 000 fans sur Facebook [www.facebook.com/onevoiceanimal](http://www.facebook.com/onevoiceanimal)

10 000 abonnés sur Twitter @onevoiceanimal



**Siège social:** BP 41 - 67065 Strasbourg  
**Département administratif et missions:**  
38 rue Saint-Cornély - 56340 Carnac  
Tél. : 02 97 52 57 00 - Fax : 02 97 52 57 09  
info@one-voice.fr [www.one-voice.fr](http://www.one-voice.fr)

